**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS** **Département de la Dordogne**

# ARRETE MUNICIPAL n° 2026/97

**ALTERNAT PAR FEUX TRICOLORES**
**294, Avenue Winston Churchill (D113)**

Le Maire de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment l'arrêté du 06 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre 1-8ème partie signalisation temporaire,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits des libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route,

Vu le Règlement de Voirie Communale de COULOUNIEIX-CHAMIERS approuvé par délibération du conseil municipal le 15 décembre 2021,

Vu l'avis favorable de la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités en date du 25 Mars 2026,

Vu la demande formulée par l'entreprise SAS PROJ ELECT domiciliée 7 route de Rochechouart 16150 CHABANAIS,

Considérant qu'il convient de prendre certaines mesures afin d'assurer la sécurité publique pour effectuer des travaux de construction d'un branchement électrique au 294, avenue Winston CHURCHILL en cette commune,

## ARRETE

**ARTICLE 1er :** Du 13 Avril 2026 au 04 Mai 2026 **de** 9h à 17h, la circulation sera réglementée par des feux tricolores de part et d'autre du chantier.
Des panneaux AK5 (travaux), AK3 (chaussée rétrécie), B14 (limitation de vitesse à 30 km/h) et K8 (signalisation de position d'un rétrécissement) seront apposés respectivement à 350, 250, 150 et 50 m avant les travaux et un panneau B13 (fin de chantier) sera positionné 50m plus loin. Et le chantier devra être protégé par de séparateurs K16.
La vitesse sera limitée à 30km/h.

**ARTICLE 2 :** La fourniture, la pose, et la maintenance y compris en dehors des heures d'intervention sur le chantier et la dépose de la signalisation réglementaire seront effectuées par les soins de l'entreprise chargée des travaux et sous son entière responsabilité. Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les conditions optimums de circulation devront être prévues.

**ARTICLE 3 :** Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERS.

Sont destinataires d'une ampliation pour information :
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Polices Urbaines
- Monsieur le Directeur Départemental des Services des Incendies et Secours
- Le Grand Périgueux Mobilité
- Le SMD3

Fait à COULOUNIEIX-CHAMIERS,
Le 26 mars 2026

**Le Maire,**
Pour le Maire, l'Adjoint délégué

MAIRIE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS (Dordogne)

**Jean-Marc MATHIAS**

616_64146-DA-41651566

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

**Gestionnaires des réseaux routiers**

cerfa N° 14024*01

## Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : MME NOBLE Prénom : KELLTOUM
Dénomination : SAS PROJ ELECT Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : ZAE LES CHASSATS
Code postal 16150 Localité : CHABANAIS Pays : FRANCE
Téléphone 0545890509 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : sasprojelect@projelect.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SAS PROJ ELECT Prénom : MME NOBLE KELLTOUM
**Adresse** Numéro : Extension : Nom de la voie : ZAE LES CHASSATS
Code postal 16150 Localité : CHABANAIS Pays : FRANCE
Téléphone 0545890509 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : sasprojelect@projelect.fr

97

## Localisation du site concerné par la demande

**Voie concernée :** Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 113 Voie communale n°
Hors agglomération ☒ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : 2 + 735 ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : 2 + 755 ☐
**Adresse** Numéro : 294 Extension : Nom de la voie : 294, Avenue Winston Churchill, ARCH IVES,
Code postal 24660 Localité : Coulounieix-Chamiers

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☒ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : CONSTRUCTION BRANCHEMENT ELECT DE M ARCHIVES
Date prévue de début des travaux : 13/04/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 21

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 21 Date de début de réglementation 13/04/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

| Circuler | Stationner | Dépasser |
|---|---|---|
| Véhicules légers ☐ | véhicules légers ☐ | véhicules légers ☐ |
| poids lourds ☐ | poids lourds ☐ | poids lourds ☐ |

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

TRAVAUX SOUS ACCOTEMENT. DEMANDE ALTERNAT PAR FEUX TRICOLORES.

.....

.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

.....

Code postal Localité : ..... Pays : .....

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

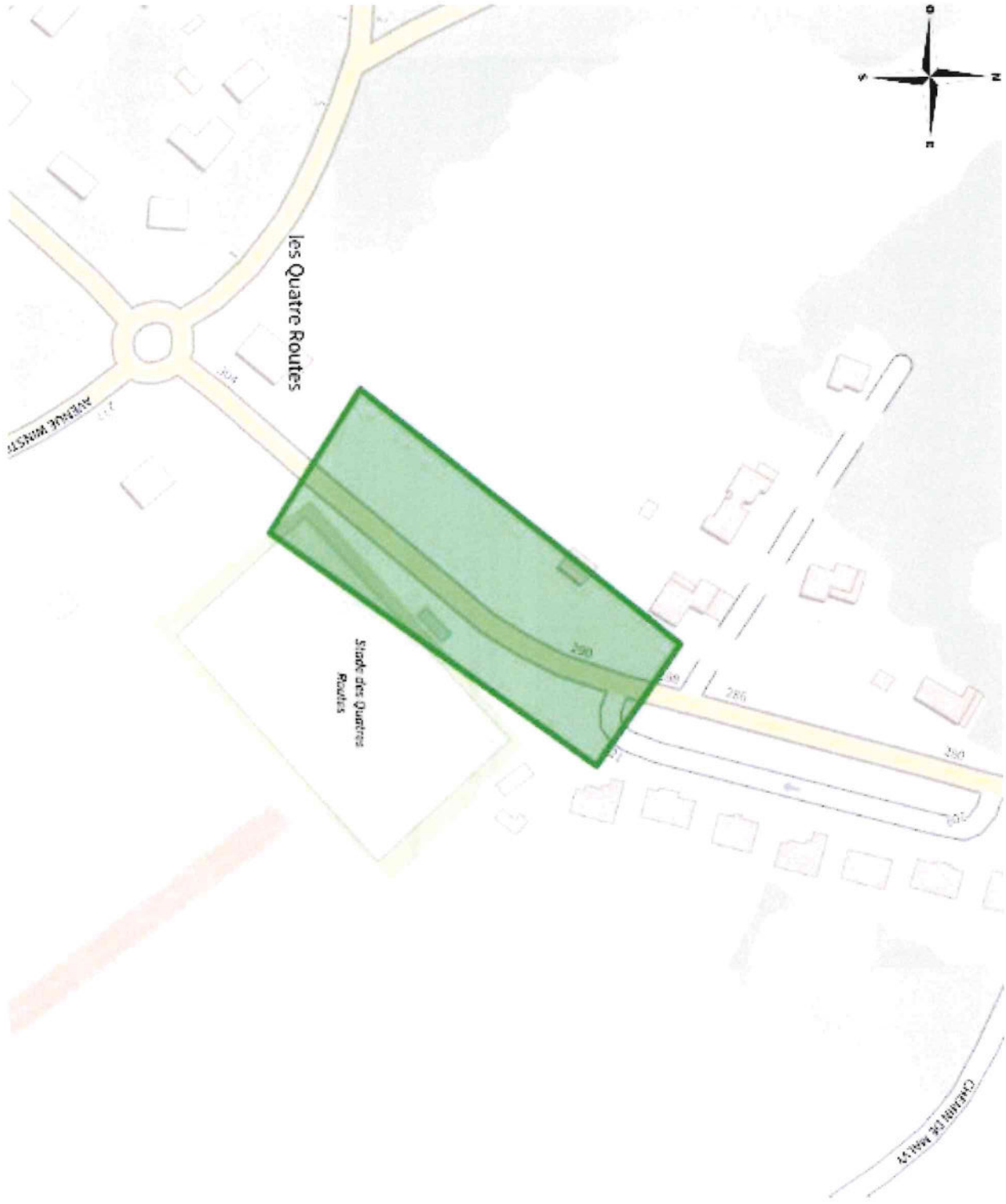
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

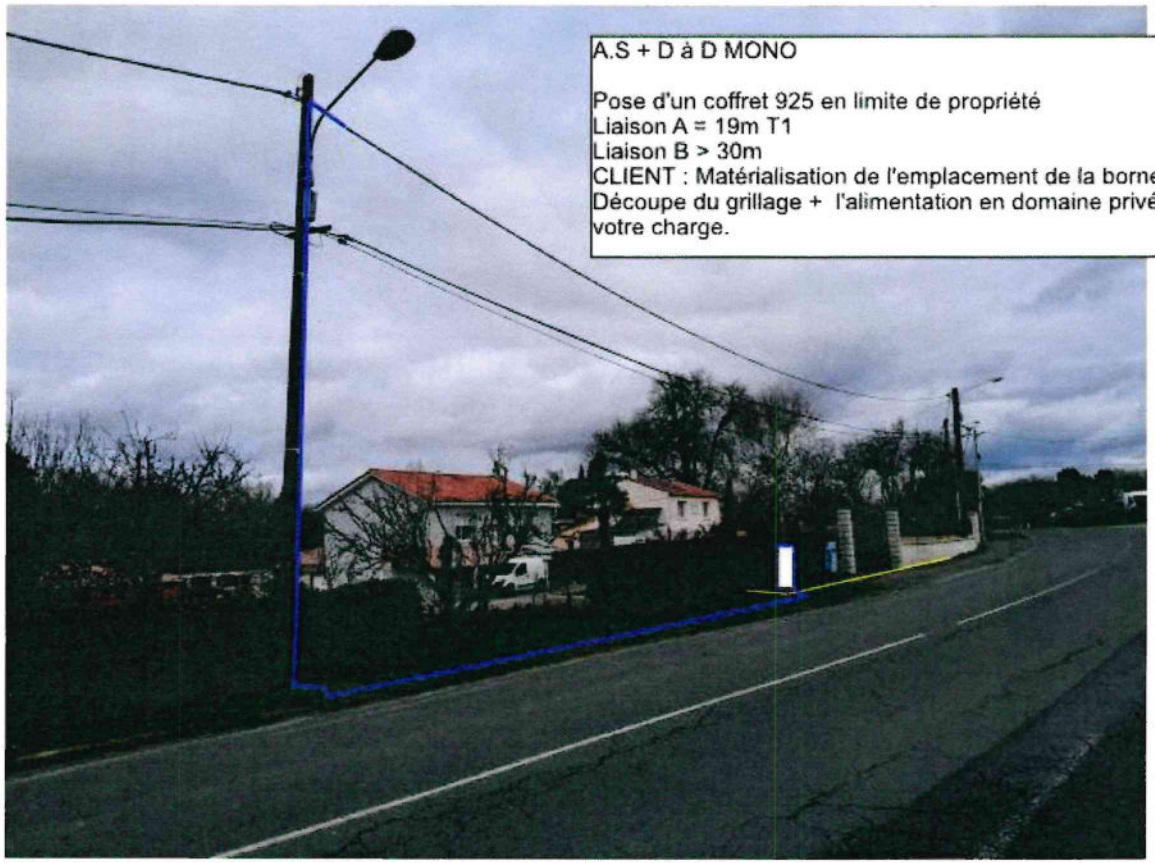
Fait à : CHABANAIS Le :23/03/2026

Nom : NOBLE Prénom : KELLTOUM Qualité : .....

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.




Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">0.686855 45.165216 0.687343 45.164978 0.686404 45.164058 0.68583 45.164312 0.686855 45.165216 </gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>


A.S + D à D MONO
Pose d'un coffret 925 en limite de propriété
Liaison A = 19m T1
Liaison B > 30m
CLIENT : Matérialisation de l'emplacement de la borne +
Découpe du grillage + l'alimentation en domaine privé est à
votre charge.